

24/04/2015



THESE D'EXERCICE

REGLES ET RECOMMANDATIONS POUR LA PREPARATION ET LA REDACTION DE LA THESE D'EXERCICE

Scolarité du 3ème cycle des études médicales

Horaires des guichets : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Responsable 3ème cycle - Bureau PS4-083

Sophie MALLET : medecine.3emecycle@unicaen.fr

3ème cycle de spécialité-thèse - Bureau PS4-085

Anne-Marie JAGUIN : medecine.des.autrespc@unicaen.fr

3ème cycle Médecine Générale - Thèse - Bureau PS4-084

Noémie JARDIN : medecine.des.mg@unicaen.fr

UFR de Médecine de Caen

Avant-Propos : Le mot du doyen aux thésards et directeurs de thèse	p.2
---	------------

Partie I : Règles administratives	p.3
--	------------

I. Réglementation : quand soutenir sa thèse d'exercice ?	p.3
II. Choix du directeur de thèse et du sujet de thèse	p.4
a. Choix du directeur de thèse	p.4
b. Choix du sujet de thèse	p.4
c. Formation à la recherche de l'information biomédicale	p.5
III. Les étapes administratives vers la soutenance de thèse	p.6
IV. Soutenance et obtention du doctorat	p.8
a. Soutenance	p.8
b. Délivrance du diplôme	p.9

Partie II : Recommandations dans la rédaction de la thèse	p.10
--	-------------

I. Règles générales	p.10
II. Structure et fond de la thèse	p.10
a. Structure	p.10
b. Fond	p.11

Annexes

Annexe 1. Fiche d'inscription administrative	p.13
Annexe 2. Information pour Inscription au Conseil de l'Ordre	p.14
Annexe 3. Engagement de remise des exemplaires de thèse	p.15
Annexe 4. Demande d'autorisation de traiter le sujet à signer par le Président du jury	p.16
Annexe 5. Demande d'autorisation de participation au jury des membres non PU/MCU ou hors faculté de Caen.	p.17
Annexe 6. Fiche de la procédure à suivre auprès de la bibliothèque.	p.18
Annexe 7. Barème de calcul de mention de thèse en Médecine	p.19
Annexe 8. Serment d'Hippocrate	p.20
Annexe 9. Modèle de couverture de thèse	p.21
Annexe 10. Liste des PU-PH	p.22
Annexe 11. Liste des MCU-PH	p.24
Annexe 12. Avant dernière page du manuscrit	p.25
Annexe 13. Dernière page du manuscrit	p.26
Annexe 14. Quatrième de couverture.	p.27
Annexe 15. Présentation des références dans la bibliographie d'une thèse.	p.28

Avant-Propos

Au terme d'études longues, et parfois difficiles, la thèse d'exercice est souvent la dernière étape marquant la fin du troisième cycle des études médicales.

Cette étape, parfois vécue comme une contrainte proche de l'exercice de style, doit être l'occasion de donner à l'exercice du soin médical une dimension autre, en s'appropriant un sujet, son sujet, et en l'approfondissant, source d'enrichissement de ses connaissances.

Parce qu'elle est l'une des premières occasions de se confronter à la recherche, clinique ou biologique, elle constitue un moment important dans le cursus. Parce que sa soutenance sera pour l'étudiant le moment d'être évalué par ses pairs, elle se devra d'être la plus rigoureuse possible.

Parce que sa délivrance permet l'exercice de l'art médical, nous avons souhaité ici, rappeler les différents moments de la préparation de celle-ci et souligner l'importance qu'elle revêt pour l'UFR de médecine.

Nous remercions Guénaëlle Levallet pour la rédaction de ce guide.

Le doyen, Pierre Denise.

Partie I : Règles administratives

I. Réglementation : quand soutenir sa thèse d'exercice ?

Selon les textes de loi rappelés ci-dessous, vous pouvez soutenir votre thèse de docteur en Médecine, après validation des 3 premiers semestres. Compte-tenu des formalités à remplir et des autres activités que vous avez, nous vous conseillons vivement de prévoir environ 12 mois entre le choix de votre sujet de thèse et sa soutenance.

Décret n°2004-67 du 16 janvier 2004 relatif à l'organisation du troisième cycle des études médicales

Décret n°2010- 700 du 25 juin 2010 modifiant le décret n°2004-67 du 16 janvier 2004

Section II : Obtention du diplôme d'Etat de docteur en médecine.

Article 20 :

La thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en médecine est soutenue devant un jury présidé par un professeur des universités des disciplines médicales titulaire et composé d'au moins quatre membres dont trois enseignants titulaires des disciplines médicales désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale concernée. **La soutenance de cette thèse peut intervenir, au plus tôt, dès la validation du troisième semestre de formation et, au plus tard, trois années après** l'obtention du diplôme des études spécialisées en France ou du titre sanctionnant la formation médicale spécialisée mentionnées à l'article 25 de la directive 2005/36/CE susmentionnée et obtenu dans l'un des Etats mentionnés à l'article 1^{er}. Si la thèse n'a pu être soutenue dans les délais impartis, des dérogations dûment justifiées peuvent être accordées par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale.

A titre dérogatoire, les titulaires d'un diplôme d'études spécialisées obtenu conformément aux dispositions du décret du 25 janvier 1990 susvisé, qui remplissent les conditions pour s'inscrire en troisième cycle des études médicales, peuvent soutenir leur thèse dès leur inscription dans ce cycle.

Article 21 :

Le diplôme d'Etat de docteur en médecine ne peut être délivré qu'aux candidats ayant à la fois soutenu avec succès la thèse et obtenu le diplôme d'études spécialisées mentionné à l'article 22 du présent décret, délivré par les universités habilitées à cet effet et après validation de tous les semestres effectués.

Les ressortissants d'un des Etats mentionnés à l'article 1^{er} du présent décret ayant validé en France le deuxième cycle des études médicales et inscrits dans un de ces Etats dans une formation spécialisée mentionnée dans l'article 25 de la directive 2005/36/CE peuvent se voir délivrer le diplôme d'Etat de docteur en médecine après avoir soutenu leur thèse, dans les conditions prévues au premier et deuxième alinéas de l'article 21 du présent décret et obtenu le titre de médecin spécialiste mentionné à l'article 26 de cette même directive.

TITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 57 :

A compter de l'année universitaire 2005-2006, les étudiants engagés en résidanat ont jusqu'au terme de l'année universitaire 2011-2012 pour valider l'intégralité de la formation théorique et pratique et soutenir leur thèse.

II. Choix du directeur de thèse et du sujet de thèse

a. Choix du directeur de thèse

Votre directeur de thèse peut être un de vos enseignants ou un chercheur ou un praticien hospitalier compétent dans le domaine du sujet envisagé. Vous devez choisir un directeur de thèse en qui vous avez confiance et qui aura les disponibilités pour vous consacrer du temps et vous guider dans vos réflexions et la réalisation de votre travail de thèse.

Il est également possible d'envisager une codirection de thèse si le sujet envisagé se trouve à l'interface de deux disciplines/spécialités.

b. Choix du sujet de thèse

Le choix du sujet de thèse n'a pas à être imposé par le directeur de thèse, vous pouvez vous-même proposer des idées à votre directeur ; il est primordial que ce sujet vous plaise. Les sujets de thèse de Médecine générale doivent être validés par la commission Thèse/mémoire qui a lieu 2 fois par an (avril et octobre) et à laquelle assiste le coordonnateur du DES.

Ce sujet peut être clinique (médical ou chirurgical), biologique, en santé publique ou sur des thèmes économiques, professionnels, organisationnels, pédagogiques ou historiques.

Le travail doit être :

- **original** destiné à répondre à une question scientifique en respectant une méthodologie adéquate et ne pas ré-exprimer une opinion déjà exprimée par ailleurs. Plagier c'est-à-dire s'approprier les mots ou les idées d'un d'autre est bien évidemment strictement interdit. En France, le Code de la propriété intellectuelle protège les œuvres de l'esprit. En cas de faute avérée, dans les universités, le Décret n°92-657 du 13 juillet 1992 prévoit des sanctions pouvant aller du simple avertissement à l'exclusion définitive de l'université (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000528286>)
- **pertinent**
- **éthique**
- **faisable** dans le temps imparti et financièrement.

Les méthodes d'études peuvent être :

- Approche anthropologique
- Approche épistémologique
- Approche éthique
- Approche historique
- Approche médico-économique
- Approche organisationnelle (Organisation et Gestion de la Santé)

- Approche pédagogique et Analyse des pratiques
- Approche politique
- Approche psychologique
- Approche psycho-sociale
- Approche sociologique
- Clinimétrie (évaluation statistique et métrologique des performances cliniques)
- Enquête quantitative prospective, rétrospective ou transversale
- Enquête semi-quantitative ou qualitative
- Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif non randomisé
- Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé en double ou simple aveugle
- Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé ouvert
- Essai thérapeutique ou interventionnel non comparatif
- Etude épidémiologique analytique (Cas-Témoins)
- Etude épidémiologique analytique (Cohorte)
- Etude épidémiologique descriptive (Prospective)
- Etude épidémiologique descriptive (Rétrospective)
- Etude épidémiologique descriptive (Transversale)
- Etude métrologique
- Etude qualitative documentaire
- Etude qualitative observationnelle
- Etude qualitative par entretiens collectifs (focus groups)
- Etude qualitative par entretiens individuels
- Synthèse de la littérature (méta-analyse)
- Synthèse de la littérature (revue simple)

Pour vous aider, vous pouvez consulter en ligne, la banque nationale des thèses du catalogue national du SUDOC : <http://www.sudoc.abes.fr/>

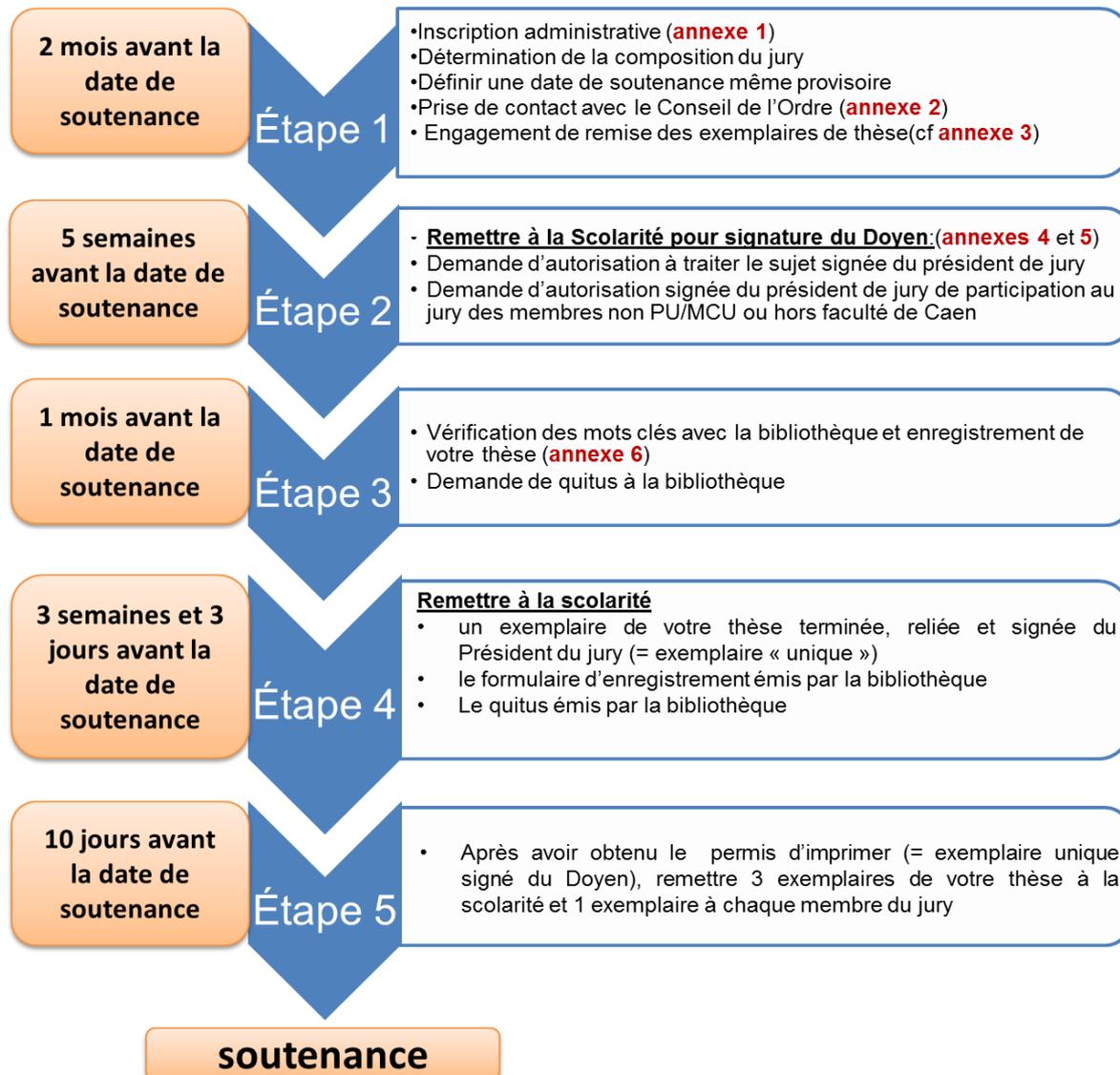
c. Formation à la recherche de l'information biomédicale

Une formation à la recherche de l'information biomédicale est organisée par la bibliothèque et/ou le coordinateur du DES concerné. Cette formation aborde les questions suivantes :

- Comment savoir ce qui est publié sur mon sujet ?
- Quelles bases de données interroger ?
- Comment se procurer les documents ?
- Comment présenter ses références bibliographiques en fin de thèse ?
- Comment se tenir au courant dans son domaine ?

Cette formation est organisée à la demande pour des groupes de 10 personnes minimum. Elle se déroule sur deux après-midis, en salle informatique (1^{ère} partie : bases de données et ressources internet, 2^{ème} partie : Medline/Pubmed). Il est nécessaire de s'y inscrire pour y assister (elsa.kortchinsky-loussot@unicaen.fr).

III. Les étapes administratives vers la soutenance de thèse



Étape 1 : 2 mois avant la date envisagée pour la soutenance

- l'interne se rend à la Scolarité pour ouvrir son dossier de thèse. Il remplit la fiche d'inscription administrative (**annexe 1**), la remet à la scolarité (Mme Jaguin medecine.des.autrespc@unicaen.fr ou Mme Jardin medecine.des.mg@unicaen.fr) et s'acquitte des droits universitaires correspondants. Il est à noter que les frais de soutenance de thèse sont compris dans les droits universitaires du DES en dernière année de DES même si vous soutenez votre thèse avant la fin de son cursus. Cette inscription est à réaliser si votre thèse est soutenue après la fin du cursus du 3^{ème} cycle des études médicales ou si vous ne soutenez pas votre thèse au cours de l'année universitaire de l'inscription (1^{er} novembre année x au 31 décembre de l'année x+1). Votre inscription à la soutenance de thèse sera effectuée après vérification de votre inscription à la faculté de médecine (votre carte d'étudiant doit porter la mention « diplôme d'état de docteur en médecine » et « DES »).

- Le directeur de thèse et l'interne déterminent la composition du jury : le jury doit être composé au minimum de **4 membres** et au maximum de **6 membres**. Parmi ces membres, figurent obligatoirement **3 PU-PH/PA** ou **MCU/MCA de l'UFR de Médecine**. Il est recommandé que le **directeur de thèse** fasse également parti du jury. Pour le 4^{ème} membre et les autres peuvent figurer des membres de jury non PU-PH ni MCU ou n'appartenant pas à la faculté de Caen. Dès cette étape, le président de jury est identifié. Le président de jury est obligatoirement un PU-PH de l'université de Caen.
Pour les membres du jury non PU-PH ni MCU et hors faculté de Caen, le président de jury adressera à l'étape 2 un courrier au Doyen de demande d'autorisation de participation de la personne désignée avec son statut en tant que membre de jury de thèse, courrier adressé à la Scolarité, pour signature du Doyen.
- A ce stade, la(les) date(s) de soutenance convenant à l'interne, le directeur de thèse, le président de jury et les membres du jury est(sont) transmise(s) à la scolarité (medecine.des.autrespc@unicaen.fr pour les internes de spécialités ou medecine.des.mg@unicaen.fr pour les internes de Médecine Générale) pour une réservation provisoire de la salle des thèses.
- A ce stade, vous devez informer le Conseil de l'Ordre que vous avez initié les démarches pour soutenir votre thèse et de la date envisagée (**annexe 2**).
- L'engagement de remise des exemplaires de thèse (cf. **annexe 3**) à dater et signer et donner le jour de l'inscription à la thèse.

Etape 2 : **5 semaines avant la date de soutenance**

- l'autorisation de traiter le sujet signée du Président du jury + le courrier du Président du jury au Doyen pour les membres non PU ni MCU ou hors faculté de Caen avec leur statut (**annexes 4 et 5**) sont transmis **en mains propres** à la scolarité (Mme JAGUIN ou Mme JARDIN).
- Après consultation de l'ensemble des membres du jury, **la date de la soutenance de la thèse est arrêtée définitivement auprès de la scolarité, dernier délai.**

Etape 3 : **1 mois avant la date de soutenance**

Prendre RDV à la bibliothèque pour (cf. **annexe 6**) pour :

- Vérification des mots clés de la thèse
- Enregistrement de la thèse
- Demande de quitus

Etape 4 : 3 semaines et 3 jours avant la date de soutenance

Fournir à la scolarité :

- un exemplaire de votre thèse terminée, reliée et signée du Président du jury. Vous devez attendre le permis d'imprimer délivré par le Doyen avant d'imprimer les exemplaires à destination de la bibliothèque et des membres du jury : une fois votre thèse déposée à la scolarité, la gestionnaire de scolarité vous informera par téléphone quelques jours après si vous avez ou pas obtenu le permis d'imprimer (signature du Doyen).
- le formulaire d'enregistrement à la bibliothèque
- Le quitus de la bibliothèque.

Etape 5 : 10 jours avant la date de soutenance

Une fois le permis d'imprimé obtenu, vous pouvez procéder à la duplication de tous les exemplaires et remettre 3 exemplaires de votre thèse à la scolarité et 1 exemplaire pour chaque membre du jury au moins 10 jours avant la soutenance comme vous vous y êtes engagé(e) lors de votre inscription en thèse (cf. **Annexe 3**).

IV. Soutenance et obtention du doctorat **a. Déroulement de la soutenance**

Vous devez vous présenter à la salle des thèses du PFRS **obligatoirement** 30 min avant l'heure retenue pour votre soutenance afin d'avoir le temps d'installer votre présentation et de revêtir la toge.

La soutenance se déroulera comme suit :

- 1°)** Entrée du public, du candidat et du jury. Les personnes dans l'assistance se lèvent dès l'entrée du jury
- 2°)** Le président du jury invite le candidat à exposer sa thèse.
- 3°)** Le candidat expose sa thèse : vous exposerez votre travail pendant 15 à 20 minutes en vous aidant d'une présentation powerpoint reprenant les points forts de votre thèse (à titre indicatif, prévoyez environ 1 diapositive/min soit 15 à 20 diapositives).
- 4°)** Argumentation et Interrogation du candidat par les membres du jury sur invitation du Président de jury.
- 5°)** Conclusions du Président de jury.
- 6°)** Délibération du Jury et signature des pièces : A l'issue de la soutenance, le jury se retire pour délibérer dans une salle annexe. Le président de jury, avec accord des autres membres du jury, remplit la grille d'évaluation (**annexe 7**) applicable à compter

du 1er mai 2015. Chaque item est évalué de 1 à 3 points. La somme du score obtenu pour chaque item permet d'établir un score. Selon le score obtenu, le jury délivre ou non une mention.

7°) Retour des membres du jury qui restent debout. Le président prie le candidat ainsi que l'assistance de se lever.

Vu les lois et règlements en vigueur

Vu les résultats obtenus au contrôle de connaissances

Vu la soutenance de thèse

Vu la délibération du jury

Le président de jury déclare le candidat digne de recevoir le grade de Docteur en Médecine qualification XXXX avec mention « Honorable », « très honorable » ou « proposé pour le prix de thèse ».

8°) Le président de jury remet au nouveau docteur l'épitoque sur l'épaule.

9°) Le nouveau docteur en Médecine prête serment (**annexe 8**) : le candidat ; debout, main droite levée dans l'attitude du serment, revêtu de la toge et de l'épitoque, lit la formule que le jury et le public écoutent debout. S'il s'agit d'une prestation collective de serment, les candidats qui ne lisent pas la formule du serment l'écoutent debout, main droite levée. Le président remet au nouveau docteur le serment d'Hippocrate imprimé sur un papier adéquat.

b. Délivrance du diplôme

Vos attestations de réussite au DES et au Diplôme d'état de Docteur en Médecine vous seront fournies une fois le mémoire de D.E.S. et la thèse soutenus et votre **internat terminé**. (*La scolarité doit être en possession du procès-verbal de votre D.E.S, de toutes vos validations de stage et d'un quitus de bibliothèque*).

Attention, une seule attestation vous sera remise, il est donc fortement conseillé d'en faire des duplicatas.

Cette attestation vous permettra de vous inscrire à l'ordre des médecins et fait foi de votre réussite aussi légitimement que le diplôme d'état de docteur en médecine.

Le diplôme d'état de docteur en médecine vous sera, quant à lui, délivré 4 à 6 mois après la soutenance. Vous serez contacté par la scolarité dès que celui-ci sera disponible.

Partie II : Recommandations dans la rédaction de la thèse

I. Règles générales

Il n'y a pas de nombre de pages prédéfini. La thèse sera imprimée en recto-verso dès lors que le nombre de pages sera supérieur à 150 pages.

Le format imposé pour le texte est le format **A4**. Pour permettre une bonne lecture il est préférable d'écrire le texte en **Arial taille 12** et d'utiliser un **interligne 1 ½ à 2**. Penser à laisser une marge suffisante (2,5 sous Word), pour permettre une bonne reliure et une bonne reprographie.

Les graphiques, tableaux, diagrammes, et cartes :

Toute reproduction doit porter la référence et le nom de son auteur, au bas de cette reproduction.

Les photographies :

Aucune photographie issue d'un document protégé par le droit d'auteur ne peut être reproduite sans l'autorisation des ayants-droit.

II. Structure et fond de la thèse

a. Structure

Une thèse doit être structurée comme un article de recherche, selon la structure IMRaD (Introduction – Matériel et Méthodes – Résultats – [and] Discussion).

Afin de présenter votre thèse dans les normes universitaires, nous vous conseillons d'emprunter une thèse soutenue récemment à la bibliothèque.

Doivent apparaître dans l'ordre indiqué ci-dessous sans intercalaire ni feuille vierge :

1. Couverture (modèle **annexe 9**) : En ce qui concerne le nom d'auteur : Pour les femmes mariées, la règle administrative veut que soit utilisé d'abord le nom patronymique, suivi, éventuellement du nom de femme mariée. Il faut également vous assurer qu'il n'y a pas de confusion possible entre le nom et prénom. Si tel est le cas, **le prénom sera tapé en minuscules et le nom de famille en majuscules.**
2. Liste des PU-PH (**annexe 10**)
3. Liste des MCU-PH (**annexe 11**)
4. Remerciements
5. Liste des abréviations : les abréviations récurrentes dans le texte doivent être explicitées en début de manuscrit. Elles devront également être explicitées au moment de leur première apparition dans le corps du texte.
6. Listes des tableaux et figures
7. Sommaire
8. Introduction (la pagination commence à l'introduction)

9. Matériels et Méthodes
10. Résultats
11. Discussion
12. Conclusion/perspectives
13. Bibliographie
14. Annexes
15. Avant dernière page **annexe 12**
16. Dernière page (**annexe 13**)
17. Quatrième de couverture (dos du manuscrit) (modèle **annexe 14**).

b. Fond

Introduction :

Afin de faire comprendre au lecteur le but poursuivi et la pertinence de la question posée, vous devez, avant d'exposer vos objectifs, réaliser un état des lieux des connaissances actuelles relatives à votre sujet de thèse. Ces connaissances/ces travaux devront explicitement être référencés.

Matériels et Méthodes :

Cette section doit expliquer comment vous allez répondre à la question posée, par quelles méthodes.

Si votre étude fait appel à des sujets, vous devez préciser qui sont ces sujets (Patients, médecins, autres), combien ils sont, comment ils ont été sélectionnés (Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets participants à l'étude).

Vous devez également décrire toutes les expérimentations (type, durée), le mode de recueil des données (les outils et leur élaboration), les critères de jugement, le type d'analyse statistique en fonction des variables (quantitative, qualitative) et/ou le type d'analyse qualitative.

Résultats :

Cette partie est strictement limitée aux résultats sans comporter de méthode ni de discussion. Vous décrierez les résultats que vous aurez obtenus au cours de votre travail de thèse. Essayez dans la mesure du possible de résumer ces résultats dans des tableaux.

Discussion :

La discussion commencera par une discussion des résultats obtenus au cours du travail, puis de ceux des publications antérieures, ayant porté sur des sujets voisins, toujours en y faisant bien référence. La discussion doit remettre en question les

méthodes, la validité des résultats, etc... et dégager progressivement les éléments de la conclusion.

Conclusion :

La conclusion vous permettra de revenir à la question posée, vous conclurez sur ce que votre travail a permis de démontrer et sur les questions qui restent en suspens.

Bibliographie :

Tous les travaux auxquels vous faites références et qui ont été appelés dans le corps du texte de la thèse doivent être cités dans cette section par ordre alphabétique du premier auteur. Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, classer au titre de l'article.

Vous devez citer ces références selon le référentiel « Citing Medicine » <http://www.nci.nlm.nih.gov/books/NBK7256/> (**annexe 15**).

Enfin, vous pouvez consulter le guide pratique de rédaction du Thésard rédigé par le Pr Hervé Maisonneuve (<http://www.sanofi.fr/l/fr/fr/download.jsp?file=D7889C86-3DBB-42A9-8925-2C1325D946EB.pdf>), qui vous procurera pleins d'autres conseils et astuces pouvant vous aider dans la rédaction de votre thèse.

Inscription administrative à la Thèse

Année/.....

Nom :

Prénom :

Nom Marital :

Né(e) le :

À : département

Nationalité : Num étudiant :

Adresse :

.....

Tel: Portable :

Email :@.....

Baccalauréat –série :obtenu le :...../...../..... à :

Interne en (*préciser votre spécialité*) :

- Diplôme d'état de Docteur en Médecine (Décret du 07 Avril 1988)

Caen, le.....

Signature

Information pour Inscription au Conseil de l'Ordre

Monsieur, Madame,

Vous venez de vous inscrire en vue de passer votre thèse, afin d'obtenir le titre de Docteur en Médecine, qui vous permettra d'exercer pleinement la médecine. Nous vous souhaitons bonne chance dans votre entreprise de recherche et de rédaction.

Nous tenons simplement à vous informer qu'à l'issue de votre soutenance et si vous obtenez votre titre de Docteur en Médecine, la loi suivant **l'article L.4112-1 du code de santé publique** vous fait obligation de vous inscrire auprès du Tableau d'un Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins afin de pouvoir exercer (terme de l'article). Vous devez vous inscrire auprès du **Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins dans le département de votre futur exercice.**

Les secrétariats des Conseils Départementaux se tiendront à votre disposition afin de vous donner les pièces nécessaires en vue de votre inscription. Nous vous rappelons néanmoins que nous sommes tenus à un délai de **deux mois entre le dépôt de votre dossier et votre inscription effective.**

Nous vous invitons donc à vous mettre en relation dès que possible avec le secrétariat.

Nous vous souhaitons une bonne réussite pour votre thèse et veuillez croire, Cher futur Confrère, en l'assurance de nos sentiments dévoués.

**CDO Calvados : 02 31 86 38 28
13 rue Le Verrier 14000 CAEN**

**CDO Manche : 02 33 57 04 77
197 Rue Alexis de Tocqueville BP 381 50001 SAINT LO Cedex**

**CDO Orne : 02 31 80 46 91
40 rue Odolant Desnos 1^{er} étage 61000 ALENCON**

www.conseil-national.medecin.fr

Engagement de remise des exemplaires de thèse

Aux membres du jury et au secrétariat de la faculté

Le candidat à une soutenance de thèse est avisé qu'il doit remettre **lui-même** au moins **10 jours avant** la date fixée pour sa soutenance, un **exemplaire définitif** de la thèse au Président du jury, à chacun des membres du jury et trois exemplaires au secrétariat de la faculté.

Il ne pourra être apporté aucune dérogation à cette disposition.

✂-----

Je soussigné(e)déclare avoir été avisé(e) qu'il m'appartient de remettre au moins **10 jours avant** la date fixée pour ma soutenance, un **exemplaire définitif** de la thèse au Président du jury, à chacun des membres du jury et trois exemplaires au secrétariat de la faculté.

A, le.....

Signature



Université de Caen
Faculté de Médecine

Annexe 4

Thèse pour l'obtention du Grade de Docteur en Médecine

Président : M/Mme.....

Nom et Prénom du candidat :

Candidat(e) au diplôme d'Etat de Docteur en Médecine est autorisé(e) à traiter
le sujet de thèse suivant :

.....
.....
.....

Caen, le.....

Signature du Président du jury de thèse

Vu

Le Doyen de la Faculté

Vu

P/ Le président de l'Université et P.O.

Le Doyen

**Demande d'autorisation de participation au jury des membres
non PU/MCU ou hors faculté de Caen**

A l'attention du doyen

Caen, le.....

Monsieur,

Je vous demande par la présente lettre l'autorisation de participation du Pr/Dr

....., statut :, lieu d'exercice:

En tant que membre du jury de thèse de

sur le sujet de thèse suivant :

.....

La composition complète du jury comprendra

- Mme/Mr le Pr/Dr, lieu d'exercice, président du jury
- Mme/Mr le Pr/Dr, lieu d'exercice, directeur(trice) de thèse
- Mme/Mr le Pr/Dr, lieu d'exercice
- Mme/Mr le Pr/Dr, lieu d'exercice

Signature du Président du jury de thèse

Le Doyen de la Faculté

Démarches à effectuer auprès de la bibliothèque

Rendez-vous pour la validation des Mots clés
pour thèse d'exercice ou de doctorat

Rendez-vous fixé (jour et date) :à.....h.....
Avec M ou Mme.....
Adresse électronique :@unicaen.fr

Procédure à suivre

Avant le jour fixé du Rendez-vous, vous devez :

- télécharger vous-même le formulaire en ligne.

Ce **Formulaire d'enregistrement de thèse soutenue** est disponible sur le site du Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université de Caen.

A partir de Google, rechercher la page *unicaen favoris santé*.

Dans cette page, le paragraphe 6 "*entreprendre une thèse*" vous propose de télécharger le **Formulaire d'enregistrement de thèse soutenue**.

- remplir les 3 premières pages (sauf la partie réservée au Service de Doctorat).

Pour cocher une case : 1 double-clic sur la case voulue puis dans la fenêtre *Options de champ : case à cocher*, choisir le champ *Case activée* en *Valeur par défaut* et faire *OK*.

- dès que possible ou au plus tard 1 semaine avant la date fixée du Rendez-vous, **envoyer par mail votre formulaire dûment rempli** à l'adresse du bibliothécaire, indiquée ci-dessus.

Le jour du Rendez-vous :

- le bibliothécaire imprimera et vous remettra votre **Formulaire d'enregistrement de thèse soutenue**, une fois remplie la page réservée à la Bibliothèque.

- Quitus :

- pour les thèses d'exercice en médecine, il est **établi automatiquement** par la BU Santé et transmis à l'UFR Médecine.
- pour les thèses d'exercice en pharmacie et les thèses de doctorat, le bibliothécaire vous le délivre aussitôt sur présentation de votre carte d'étudiant(e) et après vérification de votre Compte Lecteur.

Barème de calcul de mention de Thèse en Médecine

POINTS	1	2	3	Note
Type de manuscrit	Revue de la littérature à partir d'un nombre de cas ne permettant pas de statistiques	Analyse de plusieurs cas avec statistiques	Travail original de recherche clinique ou fondamentale	
Publication	Sans	Articles soumis (1) ou livre publié ou communication orale (2) X 2	Acceptation dans une revue avec comité de lecture (1) en premier ou deuxième auteur X 2	
SOUTENANCE				
Qualité de la présentation	Moyenne	Bonne	Excellente	
Réponse aux questions	Insuffisante	Bonne	Excellente	
ENGAGEMENT PERSONNEL				
Travail (3)	Mineur	Modéré	Majeur	
Manuscrit	Moyen	Bon	Excellent	
TOTAL				

Les critères de la colonne 1 valent un point, ceux de la colonne 2, deux points et trois points pour la colonne 3.

Le critère « publication » a un coefficient double. Le total varie donc de 6 à 21.

Mention :

Un total de points supérieur à 18 points permet d'obtenir la proposition pour le prix de thèse.

Un total de points de 16 à 18 points permet d'obtenir la mention « très honorable ».

Un total de points de 12 à 15 points permet d'obtenir la mention « honorable ».

(1) Joindre le manuscrit ou la lettre de revue

(2) Dans un congrès national ou international (joindre le justificatif)

(3) Avis du directeur de thèse

Serment d'Hippocrate

Au moment d'être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.

J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences.

Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.

Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admis(e) dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés. Reçu(e) à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j'y manque.



Modèle de couverture du manuscrit de thèse

UNIVERSITÉ de CAEN

FACULTÉ de MÉDECINE

Année 2015

N°

Le num n'est pas à
renseigner

THÈSE POUR L'OBTENTION

DU GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement le :

par M.

Né (e) le à (département)

TITRE DE LA THÈSE :

.....
.....
.....
.....

Président : Monsieur ou Madame le Professeur

Membres : Monsieur ou Madame le Professeur

Monsieur ou Madame le Professeur

Monsieur ou Madame le Professeur ou

Préciser à côté du nom concerné : « Directeur de thèse »

Adapter selon les membres du jury mais toujours bien indiquer les noms « en
majuscule » et prénoms « en miniscule »

Liste des PU-PH

Année Universitaire 2014-2015

Doyen

Professeur Pierre DENISE

Vice-Doyen

Professeur Boris BIENVENU

Assesseurs

Professeur Guy LAUNOY

Docteur Nicolas TERZI

Responsable Administrative

Madame Sarah CHEMTOB

PROFESSEURS DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS

M.AGOSTINI Denis	Biophysique et Médecine nucléaire
M.AIDE Nicolas	Biophysique et Médecine nucléaire
M.ALLOUCHE Stéphane	Biochimie et Biologie Moléculaire
M.ALVES Arnaud	Chirurgie digestive
M.BABIN Emmanuel	Oto-Rhino-Laryngologie
M.BALEYTE Jean-Marc	Pédopsychiatrie
M.BENATEAU Hervé	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
M.BERGOT Emmanuel	Pneumologie
M.BIENVENU Boris	Médecine interne
M.BOUVARD Gérard	Biophysique et Médecine nucléaire
Mme BRAZO Perrine	Psychiatrie d'adultes
M.BROUARD Jacques	Pédiatrie
M.BUSTANY Pierre	Pharmacologie
M.CATTOIR Vincent	Bactériologie - Virologie
Mme CHAPON Françoise	Histologie, Embryologie
Mme CLIN-GODARD Bénédicte	Médecine et santé au travail
M.COQUEREL Antoine	Pharmacologie
M.COURTHEOUX Patrick	Radiologie et imagerie médicale
M.DAO Manh Thông	Hépatologie-Gastro-Entérologie
M.DAMAJ Ghandi Laurent	Hématologie
M.DEFER Gilles	Neurologie
M.DELAMILLIEURE Pascal	Psychiatrie d'adultes
M.DENISE Pierre	Physiologie
M.DERLON Jean-Michel (en surnombre)	Neurochirurgie
Mme DOLLFUS Sonia	Psychiatrie d'adultes
M.DREYFUS Michel	Gynécologie-Obstétrique
M. DU CHEYRON Damien	Réanimation médicale
Mme EMERY Evelyne	Neurochirurgie
M. ESMAIL-BEYGUI Farzin	Cardiologie
Mme FAUVET Raffaèle	Gynécologie - Obstétrique
Mme GALATEAU-SALLE Françoise	Anatomie Pathologique
M. GERARD Jean-Louis	Anesthésiologie et Réanimation

Liste des PU-PH (suite)

M.ROLLIER Gilles	Cardiologie
M.GUILLAMO Jean-Sébastien	Neurologie
M.GUILLOIS Bernard	Pédiatrie
M.HABRAND Jean-Louis	Cancérologie option Radiothérapie
M.HAMON Martial	Cardiologie
Mme HAMON Michèle	Radiologie et Imagerie médicale
M.HANOUS Jean-Luc	Anesthésiologie et Réanimation
M. HAUMONT Thierry	Chirurgie infantile
M. HERLICOVIEZ Michel (en surnombre)	Gynécologie et Obstétrique
M.HERON Jean-François (en surnombre)	Cancérologie
M.HULET Christophe	Chirurgie orthopédique et traumatologique
M.HURAUULT de LIGNY Bruno (en surnombre)	Néphrologie
M. ICARD Philippe (en délégation)	Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire
Mme JOLY-LOBBEDEZ Florence	Cancérologie
Mme KOTTLER Marie-Laure	Biochimie et Biologie Moléculaire
M. LAUNOY Guy	Epidémiologie, Economie de la santé et prévention
M.LE COUTOUR Xavier	Epidémiologie, Economie de la santé et prévention
Mme LE MAUFF Brigitte	Immunologie
M. LEROY François	Rééducation fonctionnelle
M. LOBBEDEZ Thierry	Néphrologie
M.MANRIQUE Alain	Biophysique et Médecine nucléaire
M.MARCELLI Christian	Rhumatologie
M.MAUREL Jean	Chirurgie Générale
M.MILLIEZ Paul	Cardiologie
M.MOREAU Sylvain	Anatomie/Oto-Rhino-Laryngologie
M.NORMAND Hervé	Physiologie
M.PARIENTI Jean-Jacques	Biostatistiques, info. médicale et tech. de communication
M.PELAGE Jean-Pierre	Radiologie et Imagerie médicale
Mme PIQUET Marie-Astrid	Nutrition
M.RAVASSE Philippe	Chirurgie Infantile
M.REZNIK Yves	Endocrinologie
M.ROUPIE Eric	Thérapeutique
M.TOUZE Emmanuel	Neurologie
M.TROUSSARD Xavier	Hématologie
Mme VABRET Astrid	Bactériologie - Virologie
M.VERDON Renaud	Maladies infectieuses
Mme VERNEUIL Laurence	Dermatologie
M.VIADER Fausto	Neurologie
Mme ZALCMAN Emmanuèle	Anatomie et cytologie pathologique
M.ZALCMAN Gérard	Pneumologie
<u>PROFESSEUR DES UNIVERSITES DE MEDECINE GENERALE</u>	
M.LUET Jacques	
<u>PROFESSEUR ASSOCIE DE MEDECINE GENERALE</u>	
Mme AULANIER-VINCENT Sylvie	Médecine Générale
<u>PRCE Anglais</u>	
Mme LELEU Solveig	

Liste des MCU-PH

Année Universitaire 2014-2015

Doyen

Professeur Pierre DENISE

Vice-Doyen

Professeur Boris BIENVENU

Assesseurs

Professeur Guy LAUNOY

Docteur Nicolas TERZI

Responsable Administrative

Madame Sarah CHEMTOB

MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS

M.	AOUBA Achille	Médecine interne
Mme	BENHAIM Annie	Biologie Cellulaire
M.	BENOIST Guillaume	Gynécologie - Obstétrique
M.	BERGER Ludovic	Chirurgie vasculaire
M.	BESNARD Stéphane	Physiologie
Mme	BONHOMME Julie	Parasitologie et mycologie
M.	COULBAULT Laurent	Biochimie et Biologie moléculaire
M.	CREVEUIL Christian	Informatique Médicale
Mme	DEBRUYNE Danièle	Pharmacologie fondamentale
Mme	DERLON-BOREL Annie	Hématologie
Mme	DINA Julia	Bactériologie - Virologie
M.	ETARD Olivier	Physiologie
Mme	GUITTET-BAUD Lydia	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
M.	GRUCHY Nicolas	Génétique
M.	HITIER Martin	Anatomie - ORL Chirurgie Cervico-faciale
M.	LANDEMORE Gérard	Histologie, embryologie, cytogénétique
Mme	LELONG-BOULOUARD Véronique	Pharmacologie fondamentale
Mme	LEPORRIER Nathalie	Génétique (jusqu'au 31/10/2014)
Mme	LEVALLET Guénaëlle	Cytologie et Histologie
M.	LUBRANO Jean	Chirurgie générale
M.	MITTRE Hervé	Biologie cellulaire
M.	REPESSE Yohann	Hématologie
M.	SESBOUE Bruno	Physiologie
Mme	SZERMAN-POISSON Ethel	Biologie du Développement et de la Reproduction
M.	TERZI Nicolas	Réanimation
M.	TILLOU Xavier	Urologie
M.	TOUTIRAIS Olivier	Immunologie
M.	VERGNAUD Michel	Bactériologie - Virologie

MAITRES DE CONFERENCES ASSOCIES DE MEDECINE GENERALE

M.	KOWALSKI Vincent	Médecine générale
M.	ROBERT Jean-Charles	Médecine générale

Avant dernière page

« Par délibération de son Conseil en date du 10 Novembre 1972, l'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses ou mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ».

Dernière page

Vu le Président de thèse,

Vu le doyen de la Faculté,

Vu et permis d'imprimer
en référence à la délibération
du Conseil d'Université
en date du 14 Décembre 1973

Pour le président
de l'Université de Caen et P.O.

Le doyen

A faire signer par votre président de jury de thèse avant de remettre l'exemplaire unique à la scolarité, 3 semaines et 3 jours avant la date fixée de votre soutenance.

Quatrième de couverture (dos du manuscrit)

TITRE DE LA THESE :

RESUME :

(1700 caractères espace compris)

MOTS CLES :

**PRESENTATION DES REFERENCES DANS LA BIBLIOGRAPHIE
D'UNE THESE (disciplines de santé)**

(d'après *Citing Medicine*, <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK7256/>)

Les références doivent être numérotées et classées, soit par ordre alphabétique des auteurs, soit par ordre d'apparition dans le texte.
Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, classez au titre de l'article.

© REFERENCES D'ARTICLES DE PERIODIQUES
(le titre de l'article doit être en langue originale)

MILHAUD G, LAGRAVE M.
Historique de l'assurance maladie de sa création à nos jours.
Bull Acad Natl Med. 2010 ; 194 (6) : 1123-36

↑ ↑ ↑ ↑ ↑
titre abrégé année vol n° pages

ZHU SH, HERBERT K, WONG S, CUMMINS S, GAMST A
Disparity in smoking prevalence by education : can we reduce it ?
Glob Health Promot 2010 ; 17 (1 Suppl) : 29-39

↑
supplément au n°1

➤ S'il y a plus de 6 auteurs, citer les 6 premiers suivis de la mention « et al. » :

FREYMUTH F, VABRET A, DINA J, CUVILLON-NIMAL D, LUBIN C,
VAUDECRANE A, et al.
Les virus des bronchiolites aiguës.
Arch Pediatr 2010 ; 17 (8) : 1192-201

@ REFERENCE D'UN ARTICLE DE PERIODIQUE EN LIGNE

AUGEREAU B

Les prothèses totales dans la pathologie dégénérative de l'épaule.

E-Mem Acad Natl Chir [en ligne] 2010 ; 9 (2) : 69-75

http://www.bium.univ-paris5.fr/acad-chirurgie/ememoires/005_2010_9_2_069x075.pdf

(consulté le 30/06/2011)

@ REFERENCE D'UN TEXTE DES JOURNAUX OFFICIELS

Décret n° 2004-67 du 16 janvier 2004 relatif à l'organisation du troisième cycle des études médicales.

J Off Répub Fr Lois Décrets 2004 ; 18 janvier : 1394-99

@ REFERENCE D'UN LIVRE

> Jusqu'à 3 auteurs :

QUESNOT A, CHANUSSOT JC

Rééducation de l'appareil locomoteur. Tome 2, Membre supérieur. Nouv. éd.

Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson, 2010

(Abrégés)

↑ collection ↑ ville d'édition ↑ éditeur ↑ année d'édition ↑ mention d'édition

> Au-delà de 3 auteurs, citer les 3 premiers suivis de la mention « et al. » :

WATSON JD, BAKER TA, BELL SP, et al.

Biologie moléculaire du gène. 6e éd.

Paris : Pearson, 2009

↑
mention d'édition

> Si, à la place de l'auteur, le livre a un ou des directeur(s) ou éditeur(s) scientifique(s), les indiquer ainsi :

LECHEVALIER B, EUSTACHE F, VIADER F. Dir.

Traité de neuropsychologie clinique : neurosciences cognitives et cliniques de l'adulte.

Bruxelles : De Boeck, 2008

(Neurosciences et cognition)

MANIATIS A, VAN DER LINDEN P, HARDY JF. Ed.
Alternatives to blood transfusion in transfusion medicine.
Chichester : Wiley-Blackwell, 2010. p. 73-4

↑
pages d'un extrait

@ REFERENCE D'UN CHAPITRE AVEC AUTEUR(S) DANS UN LIVRE

VICTORRI B
Le connexionnisme.
In : LECHEVALIER B, EUSTACHE F, VIADER F. Dir.
Traité de neuropsychologie clinique : neurosciences cognitives et cliniques de
l'adulte.
Bruxelles : De Boeck, 2008. p. 53-64
(Neurosciences et cognition)

↑
pages du chapitre

@ REFERENCE D'UN TEXTE EN LIGNE

HAUTE AUTORITE DE SANTE
Surdité de l'enfant : accompagnement des familles et suivi de l'enfant de 0 à 6 ans,
hors accompagnement scolaire : recommandations. [en ligne]
[http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2010-03/surdite_de_lenfant - 0 a 6 ans - recommandations.pdf](http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2010-03/surdite_de_lenfant_-_0_a_6_ans_-_recommandations.pdf)
(consulté le 30/06/2011)

@ REFERENCE D'UNE THESE

> Thèse imprimée :

DEGUILHEM Muriel indiquer le prénom en entier
Les accidents scolaires aux urgences chirurgicales de Pontoise : population, mode
d'arrivée : à propos de 489 cas.
Thèse d'exercice : Médecine : Paris 7 UFR Lariboisière Saint-Louis :
2004PA072004

↑
nom du CHU parisien

TOUBEL Aïda
Effet anti-tumoral et anti-angiogénique du domaine NC1 du collagène XIX :
caractérisation de la séquence minimale active et étude du mécanisme d'action
Thèse de doctorat : Médecine. Biochimie et biologie cellulaire : Reims :
2010REIMM201

> Thèse électronique

CASCARINO Julie
Les certificats médicaux en pédiatrie à partir d'une étude faite à l'hôpital d'enfants.
[en ligne]
Thèse d'exercice : Médecine : Nancy 1 ; 2010NAN11058
[http://www.scd.uhp-nancy.fr/docnum/SCDMED T 2010 SIMON CASCARINO JULIE.pdf](http://www.scd.uhp-nancy.fr/docnum/SCDMED_T_2010_SIMON_CASCARINO_JULIE.pdf)
(consulté le 30/06/2011)

Thèse d'ex : Pharmacie : Caen 1, 2012 GR17020/1

Remarque :
Pour les thèses existant à la fois sous forme papier et sous forme électronique, il
peut arriver que le numéro national de thèse ne figure pas sur la notice bibliogra-
phique de la thèse électronique. Dans ce cas, il peut être omis dans la citation de
la thèse.

ⓐ REFERENCE D'UN FASCICULE DE L'ENCYCLOPÉDIE MÉDICO-
CHIRURGICALE

DURAND K, LÉCUYER R
Activités perceptives du nourrisson.
Encycl Méd Chir, Psychiatrie, 37-200-D-26, 2011

ⓐ Pour les documents non publiés (communications orales, brochures,... etc.) :
ne pas les citer dans la bibliographie mais les signaler en note de bas de page.

ⓐ POUR VÉRIFIER LES RÉFÉRENCES

- livres et thèses : SUDOC
- articles : Single citation matcher de PubMed
- articles en français : Refdoc et BDSP

Pour tout renseignement complémentaire (congrès,... etc.) consulter les bibliothé-
caires.